



ISSN : 2958-5805 (E)  
2958-5813 (P)



N° 6 / Jan - 2026

# Cahier De La Recherche Africaine

Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines



## Les horizons de la recherche en Afrique : Continuum

Revue indexée : Scientific Journal Impact Factor  
(SJIF)



**CAHIER DE LA RECHERCHE AFRICAINE**  
**Revue Pluridisciplinaire**  
**Lettres, Arts et Sciences Humaines**

-----  
**Université Omar Bongo**

**Année 4 / Numéro 6 / Janvier 2026**  
**ISSN : 2958-5805 (E)**  
**2958-5813 (P)**

**LES HORIZONS DE LA RECHERCHE EN**  
**AFRIQUE : CONTINUUM**



**TOGETHER WE REACH THE GOAL**

Revue indexée  
Scientific Journal Impact Factor (SJIF)  
<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>  
Impact Factor : 5,338



## MENTION LEGALE

La rédaction du *CRA* rappelle que les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteur(e)s.

© Editions GNK Gabon 2026

[gnkeditons.gab@gmail.com](mailto:gnkeditons.gab@gmail.com)

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

ISBN : 979-8-24155-548-9

Tous droits réservés pour tous les pays.

Toute modification interdite



Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

Contacts

[revue.cra@revue-cra.com](mailto:revue.cra@revue-cra.com)

site : [www.revue-cra.com](http://www.revue-cra.com)

Bp. 17004, Université Omar Bongo, Libreville - Gabon

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

NDOMBI-SOW Gaël, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

#### REDACTEUR EN CHEF

MAGNIMA-KAKASSA Arsène, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

#### SECRETARIAT

KOMBILA YEBE MAKOUNDOU Jean Mariole, Université Omar Bongo

KOUMBA ALIHONOU Gwladys, Ecole Normale Supérieure de Libreville

MASSALA MBINDZOUKOU Marius, Université Omar Bongo

MESSA Guy Christian, Université Omar Bongo

MOUVONDO Epiphane, Université Omar Bongo

NGAMILOLO Loïc-Rodney, Université de Lorraine

#### TRESORIER

MILEBOU NDJAVE Kelly Marlène, Université Omar Bongo

#### COMITE SCIENTIFIQUE

- **DIENE Babou**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Gaston Berger - Sénégal
- **FOTSING MANGOUA Robert**, Professeur Titulaire (Littérature), Université de Dschang - Cameroun
- **IDIATA Franck Daniel**, Professeur Titulaire (Linguistique), Université Omar Bongo - Gabon
- **LAMAH Daniel**, Professeur Titulaire (Géographie), Université de Kindia - Guinée
- **MADEBE Georice Berthin**, Directeur de Recherche (Sémiotique), Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de Libreville - Gabon
- **MAMADOU DINDE Diallo**, Professeur Titulaire (Histoire), Université de Kankan - Guinée
- **MBONDOBARI Sylvère**, Professeur des Universités (Littérature), Université Bordeaux Montaigne - France
- **MENGUE M'OYE Alexis**, Professeur Titulaire (Histoire), Université Omar Bongo - Gabon
- **MONGUI Pierre-Claver**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo - Gabon
- **N'GORAN David**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire
- **NZINZI Pierre**, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Omar Bongo - Gabon



- **RENOMBO Steeve**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **TONDA Joseph**, Professeur Titulaire (Sociologie/Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **AKOMO ZOGHE S. Cyriaque**, Maître de Conférences (Civilisations hispano-africaines), Ecole Normale Supérieure de Libreville – Gabon
- **BIKOMA Florence**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **BISSIELO Gaël Samson**, Maître de Conférences (Linguistique appliquée), Université Omar Bongo – Gabon
- **KONAN Richmond Alain**, Maître de Conférences (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d’Ivoire
- **MAGNIMA-KAKASSA Arsène**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAKITA-IKOUAYA Euloge**, Maître de Conférences (Géographie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAPANGOU Dacharly**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MBOYI BONGO Serge**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MEBIAME ZOMO Maixant**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUNGUENGUI Fallas**, Maître de Conférences (Psychologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**, Maître de Conférences (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUTANGO Fabrice Anicet**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MVE EBANG Bruno**, Université Omar Bongo, Maître de Conférences (Science Politique), Université Omar Bongo – Gabon
- **NDOMBI-SOW Gaël**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OVONO EBE Mathurin**, Maître de Conférences (Littérature espagnole), Université Omar Bongo – Gabon
- **PAMBO PAMBO N’DIAYE Anges Gaël**, Maître de Conférences (Littérature anglaise), Université Omar Bongo – Gabon
- **SANDOUONO FAYA Moïse**, Maître de Conférences (Histoire), Université de Kindia – Guinée
- **SOUMAHO MAVIOGA Orphée Martial**, Maître de Conférences (Sociologie), Université Omar Bongo – Gabon



## SOMMAIRE

<b>Editorial</b> .....	09
<b>EFFETS LITTÉRAIRES ET COMMUNICATIONNELS</b> .....	11
<b>TABA ODOUNGA Didier</b> (Université Omar Bongo – Gabon) La représentation de la ville et de la forêt dans « On a perdu Monsieur Paul » et « Un arbre en travers de la route » de Ludovic Obiang.....	13
<b>REOUTAREM Sylvain</b> (Université de N'Djamena – Tchad) <b>NAINDOUBA Vincent</b> (Ecole Normale Supérieure d'Abéché – Tchad) L'inconstance de la séduction et ses vices dans <i>Une relation dangereuse</i> de Douglas Kennedy.....	25
<b>ZANG BIYOGHE Nadège</b> (Université Omar Bongo – Gabon) Approche de l'anthropologie spirituelle de l'éducation du féminin intérieur dans <i>Les impatientes</i> de Jaili Amadou Amal et <i>Le journal de Pauline</i> de Calixthe Beyala : une lecture selon Annick De Souzaenelle.....	37
<b>SOW Mouhamadou Moustapha</b> (Université Gaston Berger de St-Louis – Sénégal) <b>DIOP Ibrahima</b> (Université Gaston Berger de St-Louis – Sénégal) <b>NIANE Aliou Amadou</b> (Université Gaston Berger de St-Louis – Sénégal) Les stratégies discursives dans les souvenirs d'enfance des afro-allemands : De la médiation identitaire à l'affirmation d'une appartenance multiple .....	49
<b>KOBADA Gisèle</b> (Université de Maroua – Cameroun) Les qualificatifs et possessifs dans la précision du langage : pour une description de la langue Depuri .....	69
<b>NTSIMI OWONA Laurentine</b> (Université de Yaoundé I – Cameroun) La persuasion à travers la polyphonie et la question rhétorique dans les proverbes .....	81
<b>MADOULI Léa</b> (Université de Ngaoundéré – Cameroun) <b>BEBDIKA Jean</b> (Université de Garoua – Cameroun) Mobile et motif des violences conjugales dans les faits divers du journal <i>Cameroon Tribune</i> .....	91
<b>KEITA Sékoua</b> (ISIC de Kountia – Guinée Conakry) Presse en ligne guinéenne : la pratique du copier-coller comme technique d'exercice de la profession .....	111
<b>HUMANITES CLASSIQUES ET PERSPECTIVES MODERNES EN SCIENCES SOCIALES</b> .....	129
<b>MOUDJOURI M. Bienvenue</b> (Université de Garoua – Cameroun) Les expatriés : un construit occidental-centriste de la mobilité Internationale.....	131
<b>NZADIMANA Me-Christine</b> (Université Omar Bongo – Gabon) Le maintien de la paix revisité : la minurcat, une mission singulière aux marges du modèle classique Onusien (2007-2010) .....	145



<b>MEYE NDONG Serges</b> (Université Omar Bongo – Gabon) L'accord-cadre de coopération de sécurité de l'espace transfrontalier Gabon (Kabala)-Congo (Assiéné) : enjeux, résultats et essai de prospective .....	163
<b>BIGNOUMBA Guy-Serge</b> (Université Omar Bongo – Gabon) <b>NDONG BEKA II Poliny</b> (Université Omar Bongo – Gabon) <b>MIDIATA Stéran Ruvalet</b> (Université Omar Bongo – Gabon) La Türkiye au Gabon : de la diplomatie à la conquête économique.....	177
<b>MENGUE-M'ENGOUANG Darlane</b> (Université Omar Bongo – Gabon) Enjeux des jeux olympiques entre paix voulue, développement durable vanté et violences suscitées (1894-2024) .....	193
<b>WANE Abdoulaye</b> (Université Paris 8 Vincennes – France) Le divorce dans les communautés d'immigrés peuls et soninkés mauritaniens en France : approche sociologique de la crise du mariage .....	209
<b>BAKAYOKO Nonama Rockya</b> (Université Alassane Ouattara – Côte d'Ivoire) Paludisme et ordre colonial en Côte d'Ivoire (1908-1930).....	221
<b>MOUNTAPMBEME Jean Paul</b> (Université de Dschang – Cameroun) La crise de l'engagement chrétien et la sécularisation dans les églises protestantes d'Afrique : le cas de l'Eglise Evangélique du Cameroun .....	241
<b>BIVEGHE BI NDONG Wilfried</b> (IRSH-CENAREST – Gabon) L'essor du télétravail au Gabon : entre opportunités numériques et recomposition sociale .....	253
<b>KOMBA Gabrielle</b> (Université Omar Bongo – Gabon) Suivi médical de la grossesse comme socialisation au modèle biomédical de la naissance au Gabon .....	271
<b>EKANG MVE Arielle</b> (IRSH-CENAREST – Gabon) Le confiage dans le contexte de l'infécondité au Gabon : contours et éléments de débat ...	287
<b>SELLO MADOUNGOU (ép. NZE) Leticia Nathalie</b> (Université Omar Bongo – Gabon) L'urgence de la formation des maraichers au Gabon : un levier d'amélioration des pratiques agricoles durables .....	303
<b>NDEMBI NDEMBI Aimée Patricia</b> (IRSH-CENAREST – Gabon) Entre culpabilité et résilience : parcours des femmes gabonaises après un avortement.....	321
<b>KOUADIO N'GUESSAN Norbert</b> (Ecole Normale Supérieure d'Abidjan– Côte d'Ivoire) Motivation des apprenants à l'expression orale dans l'apprentissage de l'allemand, langue étrangère .....	335
<b>YANGA NGARY Bertin</b> (Université Omar Bongo – Gabon) La production des savoirs territorialisés : brève revue et considérations provisoires .....	353
<b>BALDE Moctarou</b> (Université Cheikh Anta Diop – Sénégal) De la rhétorique sophistique à la logique comme science avec Aristote .....	367



**HUMANITÉS CLASSIQUES ET  
PERSPECTIVES MODERNES EN  
SCIENCES SOCIALES**

## LES EXPATRIÉS : UN CONSTRUIT OCCIDENTALO-CENTRISTE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

**Bienvenue MOUDJOURI M.**

Université de Garoua

[moudjourib@gmail.com](mailto:moudjourib@gmail.com)

**Résumé :** La question migratoire est d'actualité tant les individus et les peuples sont constamment en mouvement à la quête de la sécurité politique, économique, sociale ou environnementale. La perception de la migration comme un déplacement à sens unique des populations des pays du Sud vers les pays du Nord est illusoire, elle s'opère aussi bien des pays développés vers les pays en développement. Les Occidentaux ont trouvé une terminologie élégante pour désigner leur mouvement migratoire et la distinguer de la migration connue comme un problème social et politique. Ils l'appellent éloquemment l'expatriation et leurs acteurs sont des expatriés au lieu de migrants. Cet article montre que la dénomination d'expatrié est une construction occidental-centriste de la mobilité internationale. Dans une analyse constructiviste et nécessairement comparatiste adossée à la recherche empirique, l'analyse montre que sociologiquement ces expatriés ont les caractéristiques des migrants. La mobilité professionnelle est l'élément qui guide pour l'essentiel leur installation dans un pays africain comme le Cameroun. De ce fait, leur déplacement est comparable à la mobilité africaine vers l'Occident. La qualification d'expatrié est un construit qui se comprend dans un double plan stratégique et fonctionnel. Sur le plan stratégique, la qualité d'expatrié vise à distinguer les migrants occidentaux des migrants d'Afrique. Sur le plan fonctionnel, l'expatrié s'analyse en termes d'utilité au regard de leur place dans le tissu économique. Ils restent pour le moins des migrants à part entière.

**Mots-clés :** Expatriés ; Mobilité professionnelle ; Mobilité internationale ; Migrants ; Cameroun

**Abstract :** Migration is a current issue, as individuals and groups are constantly on the move in search of political, economic, social, or environmental security. The idea that migration is one way the movement of people from southern countries to northern countries is illusory, it also operates from developed countries to developing countries. Westerners have devised elegant terminology to describe their migratory movement and differentiate it from migration, which is regarded as a social and political issue. They eloquently refer to it as expatriation, and the people involved are expatriates, not migrants. This article demonstrates that the term expatriate is a Western-centric concept of international mobility. In a constructivist and necessarily comparative analysis based on empirical research, the analysis demonstrates that these expatriates share sociological characteristics with migrants. Professional mobility is the primary factor guiding their installation in an African country such as Cameroon. As a result, their movement is similar to African mobility in the West. Expatriate status can be understood from two perspectives : strategic and functional. Strategically, the expatriate status is intended to distinguish between Western and African migrants. Expatriates are evaluated functionally in terms of their utility in terms of their role in the economic system. At the very least, they are still migrants in their own right.

**Keywords :** Expatriates ; Professional mobility ; International mobility ; Migrants ; Cameroon

**Introduction :**

La question migratoire est d'actualité tant les individus et les peuples sont toujours en mobilité à la quête de la sécurité politique, économique, sociale et de plus en plus de la sécurité environnementale. En partant de ces différentes considérations, le phénomène migratoire est présent dans toutes les aires géographiques, chez tous les peuples, dans tous les pays et dans tous les continents (Dortier, 2013)<sup>1</sup>. Il semble donc un phénomène normal des populations, mais l'ampleur du phénomène et ses effets ont entraîné sa requalification comme un problème social et politique par les organisations (internationales) non gouvernementales, les gouvernements, les organisations internationales qui tentent d'encadrer les flux migratoires et de protéger les migrants.

La migration se définit comme le « déplacement volontaire de populations quittant leur pays ou leur région en vue de s'installer – provisoirement ou définitivement – dans un autre lieu où elles espèrent trouver de meilleures conditions de vie et, en particulier, des avantages nouveaux » (Hermet et *al.*, 2010 : 275). Ce phénomène social est aussi considéré, selon Olivier Nay, comme le « déplacement d'individus décidés à quitter durablement leur pays (émigration) pour se rendre dans un autre pays (*immigration*) » (2017 : 665). Ces deux approches centrifuges ont en commun le fait que les individus, sans distinction de leurs origines des pays développés ou en développement, quittent leur pays pour aller s'installer dans un autre pays pour une durée déterminée ou indéterminée.

Pourtant, dans l'imaginaire des Occidentaux, la migration est perçue comme le déplacement des populations des pays dits pauvres vers les pays dits développés (Dortier, 2013). La perception de ce phénomène comme un mouvement des populations des pays du Sud vers les pays du Nord a changé depuis la « démocratisation de l'Afrique » et les crises économiques successives qui ont émaillé les pays du monde. Elle s'opère depuis la colonisation, des pays développés vers les pays sous-développés, sans éveiller l'attention des gouvernements africains<sup>2</sup> qui ne considèrent pas leur migration comme un problème qui nécessite l'intervention des pouvoirs publics. Elle est donc, de

---

<sup>1</sup> Le phénomène migratoire des populations d'Europe vers l'Amérique a connu une ampleur pendant la traite négrière et au lendemain des deux guerres mondiales pour des raisons économiques pour l'essentiel.

<sup>2</sup> En effet, depuis la période coloniale, des Occidentaux non officiels notamment les commerçants, les industriels, les agriculteurs et scientifiques vont se ruer vers le continent noir à la recherche des opportunités pour leurs affaires. Ils vont se déplacer sans statut de personnels coloniaux, ils étaient dans ce cas des migrants même si ce phénomène ne constituait pas encore un problème politique. Leur présence servait à renforcer la supériorité et le pouvoir des colons.

tout temps, un phénomène international qui concerne tous les peuples du monde, variant néanmoins en fonction des pays de départ, des époques, des contextes et même des causes.

Le mouvement migratoire produit nécessairement deux variantes, notamment l'émigration et l'immigration. En choisissant de s'installer dans un pays étranger, les individus migrants obtiennent la qualification d'immigrés. Un immigré est donc un citoyen d'un autre État-nation qui s'installe dans un autre État-nation conservant sa nationalité de son pays d'origine. Cependant, les Occidentaux ont trouvé une terminologie élégante pour désigner leur mouvement migratoire et la distinguer de la migration connue comme un problème social et politique, celle des populations non occidentales. Ils l'appellent l'expatriation et leurs acteurs sont des expatriés au lieu de migrants comme ils considèrent les autres<sup>3</sup>. En réalité, « un expatrié est un individu résidant dans un autre pays autre que le sien (sa patrie) » (Halba, 2008). La migration a alors une appellation et une signification en fonction des espaces géographiques et des origines des personnes déplacées à l'extérieur. C'est sous cette dénomination que ces immigrés opèrent en Afrique et spécifiquement au Cameroun. Ces derniers se structurent en deux catégories : ceux qui sont envoyés dans un autre pays par les organisations qui les envoient (les entreprises, les organisations non gouvernementales) et ceux qui partent de leur propre initiative (Robert et *al.*, 2014).

En dépit de son indépendance en 1960, le Cameroun vit toujours avec ces principaux étrangers qui sont considérés comme des coopérants dans les diverses administrations publiques et les entreprises publiques (Mbengue Nguimè, 2014). La « camerounisation » des administrations va réduire progressivement la présence de ces étrangers coopérants. Plus tard, avec la mondialisation et surtout avec la recherche des ressources naturelles, des étrangers aux nationalités variées s'intéressent à ce pays et s'y installent. Ceux-ci ne sont plus des coopérants mais travaillent pour le compte des entreprises multinationales qui exploitent les ressources naturelles du sol (bois, caoutchouc, cacao, café, coton, etc.) et du sous-sol (or, fer, pétrole, etc.). En effet, « Les branches dans lesquelles les cadres expatriés sont majoritaires sont celles qui

---

<sup>3</sup> La perception de la migration vers les pays sous-développés par les Occidentaux peut s'expliquer parce qu'elle ne s'opère pas sous les mêmes conditions et canaux que les migrations des citoyens des pays sous-développés vers l'Occident. Les citoyens des pays occidentaux viennent en Afrique légalement, obtiennent des titres de séjours en remplissant l'ensemble des conditions exigées et ils ont généralement des contrats de travail. En outre, à la fin de leur « contrat », ils rentrent chez dans leur pays d'origine. Ces conditions ne sont généralement pas respectées par les Africains qui se rendent en Occident.



sont encore dominées par le capital étranger : pêche, exploitation forestière, industrie extractive, bâtiments et travaux publics, industrie textile, boissons et tabacs et leurs industries connexes, le commerce import-export » (Atangana-Mebara et *al.*, 1984 : 132).

La mobilité professionnelle est l'élément qui guide pour l'essentiel leur installation dans ce pays. Les motifs de leurs déplacements sont principalement de deux ordres, notamment d'ordre économique, étant donné que ce pays est une opportunité économique et d'ordre technique, compte tenu de l'expertise qu'ils apportent à la réalisation des projets, à l'exploitation des ressources naturelles du sol et du sous-sol, ou encore à la transformation de certaines ressources en produits finis. Les expatriés sont pour la plupart des ressources humaines qualifiées qui occupent des fonctions techniques au sein des organismes qui les emploient.

La question des expatriés a suscité la curiosité des chercheurs qui en ont fait un objet spécifique de recherche. Elle est appréhendée sous l'angle de marchés de travail (Atangana-Mebara et *al.*, 1984 ; Halba, 2007), de condition de travail (Waxin et Chandon, 2003 ; Etonde, 2019, Amougou et *al.*, 2022). Depuis les années 1990, avec les problèmes de dégradation de l'environnement, du réchauffement de la terre et les catastrophes naturelles<sup>4</sup>, l'environnement est devenu une cause du déplacement des populations même occidentales. Il est un déterminant pour l'installation des expatriés dans les pays d'accueil, favorisée par les conditions de travail convenables et la bonne rémunération. C'est ce que soutiennent des auteurs comme Robert et *al.* (2024), tout comme Bindamba Doumi (2008). Les expatriés sont aussi étudiés dans leur apport dans les politiques publiques des pays d'accueil (Lepage, 2018). Toutes ces études feignent de considérer les expatriés comme des migrants, pourtant ces derniers ont tous les critères des migrants.

La qualification d'expatrié donne à s'interroger si les expatriés sont des migrants, ou alors s'ils sont une catégorie d'étrangers intermédiaires distincte, ou encore si ces derniers sont ce qu'ils sont mais pas des migrants. En d'autres termes, quelle est la réelle catégorisation ou classification des expatriés ? Au regard de certaines considérations, la qualification d'expatrié est un construit occidental-centriste qui se comprend dans un double plan stratégique-fonctionnel et sur le plan sociologique. Sur le plan stratégique, la qualité d'expatrié vise à distinguer les migrants occidentaux des migrants d'Asie, d'Afrique subsaharienne ou d'Amérique latine. Elle est fonction de la provenance du migrant. Cette dénomination accorde la légitimité aux étrangers

---

<sup>4</sup> Allusion faite ici aux inondations, à la sécheresse, aux incendies et aux tremblements de terre.

originaires des pays développés qui se déplacent de leur pays pour un autre. C'est en réalité une migration saine. Sur le plan fonctionnel, l'expatrié s'analyse en termes d'utilité au regard de leur place dans le tissu économique. Ils sont des investisseurs et des experts. Sur le plan sociologique, les expatriés sont substantiellement des migrants.

Dans une démarche constructiviste nécessairement comparatiste, adossée à la recherche empirique sur les expatriés au Cameroun, l'analyse montre que cette composante de la population est aussi considérée comme des migrants à part entière qui se déplacent à la recherche des profits par leurs différentes activités professionnelles. Ils poursuivent des intérêts purement économiques. L'étude de leur composante permet de montrer leur assimilation aux migrants, par une construction savante de l'expatriation.

## **1. La construction subjective de l'expatriation**

Les pays d'Afrique noire sont, depuis l'indépendance, attirent les Occidentaux. Si la migration est d'abord européenne au regard du lien colonial, elle est de plus en plus asiatique. Cependant, les Occidentaux ont fabriqué une appellation d'expatriation pour distinguer leur mouvement migratoire des populations d'origine étrangère, surtout d'Afrique, de l'Orient et de l'Amérique latine. Cette appellation quoique originale ne masque pas la réalité du mouvement migratoire des citoyens d'origine américano-européenne.

### **1.1. La construction d'un imaginaire d'expatrié**

Pour comprendre la construction d'un imaginaire d'expatrié, il faut partir des textes nationaux et étrangers sur la situation des personnes étrangères. En France, par exemple, le législateur considère que les Français sortant du territoire sont des expatriés (Halba, 2008). Cette considération est similaire pour tous les pays occidentaux par le truchement des politiques communautaires<sup>5</sup>. Cette dénomination est légitimée par les gouvernements africains francophones. A travers la politique d'immigration, ils reconnaissent l'existence de ces citoyens étrangers, généralement les Occidentaux, dans leur territoire comme des expatriés<sup>6</sup>. La légitimation et l'usage de cette dénomination traduisent l'entérinement de la volonté de distinguer les mouvements migratoires des Occidentaux des autres. Dans une certaine mesure, elle laisse apparaître le mythe de l'Occidental qui doit être traité différemment des autres

---

<sup>5</sup> Voir *Code de la sécurité sociale*.

<sup>6</sup> Pourtant les Africains se déplaçant et s'implantant dans un territoire autre que le leur est purement considéré comme un migrant, avec tous les stéréotypes qui les accompagnent.



peuples entretenant inconsciemment leur supériorité, même dans des situations similaires, suivant des analyses objectives dans une perspective sociologique.

Au Cameroun, les pouvoirs publics se sont appropriés tacitement la dénomination de l'expatriation en lieu et place de l'immigration occidentale. Il y a construction de la supériorité culturelle occidentale qui fait du migrant européen un citoyen aux facultés intellectuelles importantes, doué de raison, à la quête de l'évasion. Les expatriés sont dans l'état de l'ordre car suivant toutes les démarches et procédures légales pour se déplacer et s'installer dans un autre État, contrairement aux migrants africains et arabo-musulmans qui sont dans la situation du désordre, rusant avec l'illégal pour leur déplacement en Occident. La figure des migrants d'origine africaine (et d'Amérique latine et d'Orient) telle que véhiculée par les médias occidentaux et même certains médias africains, est celle des personnes pauvres, fuyant la guerre, la misère, traversant le désert et la mer dans des conditions déplorables qui vont à la quête inespérée d'un avenir meilleur dans les pays développés, civilisés et démocratiques. Ils sont des sans-papiers, des sans-abris et constituent « des fardeaux » pour les gouvernements occidentaux et pour l'Union européenne. Cette considération est développée par les travaux des auteurs comme Catherine Wihtol de Wenden (2025, 2024), Sylvie Mazzela (2025). De même, ils sont impuissants et irresponsables (Papademetriou, 1994). Ces caractéristiques qui dépeignent les migrants africains en Europe spécifiquement ne sont pas transposables sur les migrants provenant des pays occidentaux et même d'Asie car leur facteur et condition de migration ne sont pas similaires.

Contrairement aux Africains, et donc aux Camerounais qui vont clandestinement en Occident, les Occidentaux arrivent au Cameroun (et en Afrique en général) par des moyens légaux, avec des objectifs précis. Ils ne courent pas de dangers dans leurs déplacements en empruntant des voies légales et recommandées. Leur séjour est préparé à l'avance, par conséquent, ils ont une relative tranquillité et sérénité dans leur installation au Cameroun car un métier les attend. Cela les distingue des Camerounais dont l'avenir est incertain dans leur pérégrination (parfois) dangereuse vers l'Europe. En plus, l'immigré est représenté comme une victime d'une domination et d'exploitation (Etienne et *al.*, 2004). En faisant des migrants occidentaux des expatriés, il y a une construction symbolique de la supériorité du Blanc. Cette supériorité est entretenue par plusieurs paramètres, notamment la couleur de la peau, la culture, la situation géographique des pays qui sont des pays civilisés, industrialisés et développés.

De surcroît, les migrants africains subissent une violence symbolique (Bourdieu, 1970) qui porte les stigmates que la société d'accueil leur attribue. Ils se considèrent comme inférieurs, à faible capital culturel et exclus du système capitaliste. Ils subissent une ségrégation spatiale du fait de leur trajectoire pour arriver en Europe et de leurs origines. Les migrants en Europe vivent dans les banlieues des grandes villes ou dans des quartiers socialement déshérités (Etienne et *al.*, 2004). Dans ces espaces territoriaux, ils sont dans les maisons d'accueil, dans la promiscuité lorsqu'ils réussissent à avoir un logement et même dans la rue malgré les conditions climatiques extrêmes par saison<sup>7</sup>. Ce qui n'est pas pareil pour les étrangers occidentaux au Cameroun. Ces derniers se logent dans les hôtels pendant plusieurs semaines à leur arrivée dans le pays. Ensuite, pour un long séjour, ces derniers habitent dans les appartements des quartiers huppés, connus comme des espaces pour les hauts cadres politico-administratifs ; ils y vivent dans un luxe relatif, loin de la précarité. Ce qui fait d'eux des migrants au statut particulier, qui ne se confondent pas avec les migrants d'origine africaine qui présentent l'image des personnes au bas de la société.

Par ailleurs, les Occidentaux au Cameroun connaissent rarement les tracasseries et les contrôles inopinés des forces de police et de gendarmerie. Ils ne sont pas tenus de se déplacer dans la ville avec « leurs papiers », contrairement aux Africains qui subissent des contrôles de « leurs papiers » parfois dans les rues. En réalité, dans les termes de coopération avec les pays occidentaux, le gouvernement camerounais accorde la protection aux étrangers sur son territoire. Cependant, cette disposition n'est pas appliquée réciproquement par les pays européens qui traitent les Camerounais (et globalement les migrants africains migrants) dans leur territoire comme des parias. Ils subissent le racisme institutionnel et sont l'objet de politiques d'immigration qui ne respectent pas la dignité humaine et le principe de la libre circulation et d'installation dans un pays pour des raisons particulières lorsque les questions politiques et surtout électorales font l'actualité. Ils sont pour ainsi dire minorés par les sociétés occidentales, alors que les étrangers occidentaux sont acceptés, bien accueillis et ils sont intégrés dans la société camerounaise.

Aussi, les immigrés occidentaux connus sous le vocable d'expatriés se distinguent par leur statut et leur position dans la hiérarchie de l'organisation dans laquelle ils travaillent : ils sont rarement sous les ordres des dirigeants camerounais dans les entreprises ou organisations privées. Tout au contraire, ils

---

<sup>7</sup> Ces conditions climatiques extrêmes sont le froid hivernal et les vagues de chaleur dans lesquels ces migrants ne peuvent se protéger dans des maisons.



sont des supérieurs hiérarchiques, tandis que les Camerounais, dans les mêmes entreprises, à qualifications et compétences égales, sont leurs subordonnés et parfois ils sont de simples ouvriers. Ces expatriés sont pour ainsi dire majoritairement des cadres. Ce qui permet d'entretenir l'image de supériorité blanche devant le noir. Les migrants subissent ainsi la discrimination de l'emploi en Occident, alors qu'au Cameroun les expatriés occupent des positions de supérieur sans connaître le contexte administratif et de travail africain qui est distinct de celui européen.

## 1.2. La relativisation de la catégorisation d'expatriés

La catégorisation de l'expatriation est une construction à relativiser. Dès lors qu'un individu se trouve sur un territoire différent de son territoire national et qu'il ne bénéficie pas de la protection diplomatique, il est considéré comme un migrant. Les Africains qui s'installent dans un pays européen pour des raisons d'études sont considérés comme des migrants<sup>8</sup>. Pourtant, ils y sont pour une raison noble. Cette situation doit être transposable à tous les étrangers présents sur le sol camerounais. La distinction expatriés/migrants est une construction idéologique qui doit être déconstruite au regard des considérations qui les rapprochent.

En effet, les expatriés ne font pas l'unanimité dans l'opinion publique camerounaise. Certains acteurs interrogés sur leur statut pensent que les expatriés sont des migrants tandis que d'autres pensent qu'ils diffèrent des migrants. Cette controverse sur la qualification des étrangers occidentaux au Cameroun pose un réel problème de l'identification des personnes de nationalité étrangère voire de la citoyenneté. Cette querelle peut se résoudre en exposant des critères de migrants à partir du contexte français qui peut être représentatif de la situation des Occidentaux. En effet, la France reconnaît deux formes d'expatriation qui se déclinent en trois types d'expatriés : ceux qui quittent le pays pour aller travailler dans une entreprise basée à l'étranger « dans le cadre d'un détachement de son entreprise qui souhaite développer des activités à l'étranger », ceux qui vont travailler pour le compte d'une organisation non gouvernementale « dans le cadre d'une mission de volontariat et de solidarité internationale » et ceux qui partent volontairement « dans le cadre d'un projet individuel » (Halba, 2007).

À la lecture de cette typologie, il ressort que les expatriés français ont tous les attributs des migrants. Lorsque l'on analyse les deux premières catégories d'expatriés, c'est-à-dire ceux qui se rangent dans le cadre d'un

---

<sup>8</sup> On parle à ce titre de la migration estudiantine rangée dans la migration internationale.

détachement dans une entreprise à l'étranger et dans le cadre du volontariat, il ressort que ces deux catégories quittent leurs pays pour des raisons professionnelles. C'est également une raison du déplacement des Africains en Occident, dans la mesure où ils sont diplômés et en quête des meilleures conditions de travail et de rémunération. Cette approche est pertinente dans la mesure où les expatriés en détachement dans une entreprise à l'étranger ont une bonne rémunération car ils ont plusieurs gratifications, notamment les primes de risques, de déplacement, d'abandon de foyer dans l'État et bien d'autres. La recherche des meilleures conditions de travail et de l'argent sont les déterminants de leur mobilité sur le sol camerounais. Ils sont dans la catégorie de la migration professionnelle et sont, par conséquent, des migrants. Ce sont des travailleurs migrants qui sont temporaires ou permanents.

Aussi, les expatriés qui s'installent au Cameroun volontairement, « dans le cadre d'un projet individuel » suivent le schéma des Africains qui vont en Europe « se chercher ». Ils ont une idée vague de ce qu'ils ambitionnent faire une fois dans le pays d'accueil, mais cela dépendra des opportunités d'affaires et d'emplois qui se présenteront. Cependant, contrairement aux Africains qui sont disposés à faire tout métier qui se présente, les expatriés ambitionnent de faire un métier qui correspond à leur profil une fois au Cameroun. Leur choix d'investissement ou d'emploi est déterminé par les opportunités d'affaires ou des compétences qu'ils peuvent offrir à un métier.

L'appellation d'expatriés est une construction subjective qui a des germes européocentristes. En réalité, elle dépend des dirigeants occidentaux qui cherchent à justifier et à légitimer la mobilité de leurs compatriotes. Si le déplacement des populations d'Europe et d'Amérique vers l'Afrique est considéré comme l'expatriation, il est fonction croissante de l'angle de perception du mouvement migratoire. Si les Occidentaux ont décidé de considérer leurs populations déplacées externes comme expatriés, ils ont aussi décidé du sort des citoyens d'autres pays dans leurs territoires. Pourtant, toute personne qui vit, durant un séjour assez long, hors de son pays d'origine est un migrant. Les Africains en Europe présentent la figure de l'immigré, ils subissent cette dénomination qui leur rappelle leur situation de peuples d'ailleurs et qui sont des parias dans la société occidentale. Ils s'acceptent comme tels tout en intégrant le fait qu'ils ne sont pas dans leur territoire ; c'est le cas factuel pour les expatriés qui le sont par la volonté de leurs dirigeants qui les font passer comme tels même s'ils ont la conscience d'être étrangers dans un territoire et donc des migrants.

Par une disposition d'esprit, les dirigeants occidentaux ont décidé de considérer leurs citoyens à l'étranger, quels que soient les mobiles de leur



déplacement, comme des expatriés. Cette éloquente appellation ne les distingue pas des migrants se trouvant sur le sol occidental. Ils ont en commun de se déplacer pour des raisons professionnelles ou pour l'aventure.

## **2. Les expatriés, des migrants à part entière**

Au regard de sa position géographique, de ses richesses naturelles et de ses opportunités d'affaires, le Cameroun se positionne comme un pays attrayant pour les expatriés. Cela est perceptible à travers leur composition sociologique dans la population étrangère. Ces derniers sont présents sur ce territoire pour les besoins des organisations qui les emploient. Il faut admettre que ceux-ci se déplacent pour des raisons économiques, qu'ils soient des employés d'entreprises, d'ONG ou des expatriés autonomes.

### **2.1. La composition sociologique des expatriés au Cameroun.**

Les expatriés au Cameroun représentent une masse critique importante au sein de la population globale. Ceux-ci sont de différentes nationalités : s'ils sont majoritairement Français ou Anglais du fait du lien colonial, les Américains, les Canadiens, les Chinois, les Turques, les Libanais, les Belges, les Indiens, les Coréens, les Allemands, les Espagnols sont présents sur le territoire camerounais. Bien avant la double administration du Cameroun sous le couvert de la tutelle, le Cameroun connaissait déjà la présence sur son sol des étrangers de nationalités diverses, prioritairement les Portugais, les Allemands, les Français et les Anglais.

Du fait du lien colonial, les Français expatriés sont les plus nombreux au Cameroun même s'il est difficile de quantifier leur nombre. Les archives françaises obtenues auprès des services diplomatiques notamment l'Ambassade et les consulats enregistrent près de 600 expatriés français hormis les personnels des missions diplomatiques. Ceux-ci sont répandus prioritairement dans les huit régions d'expression française. Ils sont plus présents dans les régions du grand sud notamment l'Est, le Sud, le Centre, le Littoral car ces zones sont riches en matières premières et donc essentielles pour leurs activités. Dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua, ils y sont pour des actions sociales même si le volet économique n'est pas négligeable. Aussi, les expatriés originaires de la Grande-Bretagne sont repartis sur l'ensemble du territoire. S'ils étaient majoritaires dans les deux régions anglophones, notamment le Sud-ouest et le Nord-ouest, avant la crise sécuritaire qui prévaut depuis 2017, ils se retrouvent dans les régions voisines, notamment l'Ouest, le Littoral et le Centre, pour leur sécurité. Certains n'ayant pas d'intérêts dans d'autres régions sont

rentrés dans leurs pays ou sont allés s'installer dans un autre pays. Ils représentent moins de 400 expatriés.

Le continent européen se présente comme celui qui produit le plus d'expatriés en direction du Cameroun. Ainsi, à la suite des Français et Anglais, on retrouve une masse critique importante d'expatriés allemands et espagnols sur le territoire camerounais. La forte présence des Allemands sur toute l'étendue du territoire peut s'expliquer par le passé colonial. En effet, l'Allemagne a signé un accord de protectorat avec les Chefs traditionnels des côtes du fleuve Wouri. Cet acte politique leur a permis de conquérir le territoire et de l'administrer politiquement de 1884 à 1919. Bien que ce pays ait perdu le territoire camerounais au lendemain de la première guerre mondiale, certains ressortissants allemands n'ont pas quitté le territoire ou y sont revenus. Ils y sont restés pour leurs activités commerciales, agricoles, en bref pour leurs intérêts. Les Espagnols, pour leur part, occupent une place importante sur le sol camerounais au regard de l'ouverture de l'ambassade espagnole. Ce qui est observable avec la Turquie, dont les ressortissants ont un attrait important pour le Cameroun ; les Belges – la Belgique est devenue le premier partenaire économique du Cameroun en 2023 – pour leur part, trouvent au Cameroun un territoire de refuge et surtout une opportunité d'affaires.

Les États-Unis et le Canada sont également des États qui voient leurs citoyens se déplacer pour l'Afrique, ils sont à juste titre classés comme des migrants, considérés comme des expatriés. La faiblesse de leur nombre peut s'expliquer par le fait qu'ils n'ont de liens avec le Cameroun que par le mécanisme de la coopération bilatérale dans laquelle, les États ont alors accepté la circulation et l'installation dans l'un et l'autre des territoires de leurs ressortissants.

De même, les ressortissants du continent asiatique sont tout aussi présents et nombreux depuis trois décennies. L'on ne peut négliger la présence des Asiatiques sur le territoire camerounais. En effet depuis le début des années 2000, le Cameroun est devenu un territoire attrayant pour les Chinois, les Indiens, les Pakistanais, les Libanais, les Coréens. Ils sont basés essentiellement dans les régions du Sud du Cameroun, notamment l'Est, le Centre, le Sud et le Littoral. Ils y ont fait de ce territoire un espace d'opportunités pour leurs affaires. Ils sont devenus des concurrents des expatriés occidentaux de telle sorte qu'ils sont considérés comme une menace pour les intérêts occidentaux.

## **2.2. Le spectre des emplois des expatriés au Cameroun**

Les citoyens d'un pays se déplacent pour un autre pays à la recherche des meilleures conditions de vie. Qu'ils soient des employés d'une entreprise,



des volontaires dans les organisations internationales non gouvernementales ou de simples expatriés, ces derniers sont motivés par les opportunités qu'ils pourraient avoir sur le sol camerounais. La majorité des expatriés occidentaux ou asiatiques ont une occupation ou un métier prédéterminé lorsqu'ils s'engagent à émigrer au Cameroun. Leurs métiers sont pour l'essentiel dans le secteur privé, même si l'on peut relever les emplois dans le secteur public relevant des États originaires.

Dans une perspective d'expansion industrielle et du développement des entreprises privées ou des multinationales, les étrangers occidentaux se déplacent vers le Cameroun. En effet, les entreprises industrielles agroalimentaires, d'exploitation des ressources minières, forestières, de construction et même des entreprises commerciales et de services sont majoritairement des entreprises étrangères. Celles-ci sont soit des filiales, soit des succursales ou des entreprises autonomes. Elles sont françaises, américaines, belges, allemandes, chinoises, indiennes, turques, brésiliennes, libanaises, philippines etc. À partir de cette considération, il ne fait de doute que les dirigeants des entreprises étrangères recrutent dans leurs effectifs les travailleurs dont les entreprises sont originaires. Ces derniers sont essentiellement une main d'œuvre qualifiée par leur capital culturel et scientifique pour lesdites entreprises. Leurs rôles sont principalement de deux ordres : ils sont soit des experts, soit employés. En tant qu'experts, ils apportent de l'expertise au rayonnement et surtout à l'amélioration du chiffre d'affaires des entreprises. Ils disposent « des qualifications adéquates pour la croissance de l'entreprise » (Organisation Internationale des Employeurs OIE, 2014). En tant qu'employés, ils constituent un capital humain important pour le fonctionnement et la compétitivité des entreprises.

Aussi, certains expatriés qui sont au Cameroun pour leur propre compte créent également des activités génératrices de revenus. Il faut dire au préalable que ces catégories d'expatriés sont pour la plupart des quinquagénaires qui ont relativement fait fortune dans leur pays et qui s'installent afin de sortir de la violence et du stress de leur pays. Ils investissent dans les petites entreprises qui emploient à partir de 10 employés. Ils mettent sur pied des services comme les hôtels, les restaurants, les supermarchés et boutiques. Ils sont des investisseurs qui emploient les jeunes diplômés et sont donc importants pour la lutte contre le chômage de cette catégorie de la population. De même, ces catégories d'expatriés contractent des mariages avec des Camerounaises une fois installées sur le territoire et ayant l'ambition de s'y

implanter pour très longtemps. Ils font du pays leur deuxième pays, dont ils se soumettent aux lois et modes de fonctionnement des sociétés locales.

## Conclusion

La réflexion sur l'assimilation des expatriés au Cameroun aux migrants est une entreprise intellectuelle qui a permis de montrer que les dirigeants occidentaux ont éloquentement fait de leurs citoyens qui se déplacent dans des pays étrangers expatriés. Cette dénomination est un construit qui tend à les distinguer des migrants provenant des aires géographiques différentes et qui donne de la légitimité à leur migration internationale. Cependant, en dépit des tentatives pour valoriser ces catégories de déplacés extérieurs, ils ont tous les attributs des migrants africains en Occident dans une approche sociologique. Ils sont pour ainsi dire des migrants à part entière.

## Bibliographie

- DORTIER Jean François (2013), *Le dictionnaire des sciences sociales*, Paris, Éditions Sciences Humaines.
- HALBA Bénédicte, (2007), « Les expatriés », MINTEC, pp. 1-6.
- HERMET Guy et al. (2010), *Dictionnaire de la Science politique et des institutions politiques*, 7<sup>ème</sup> édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin.
- LEPAGE Claudine (2018), *La représentation parlementaire des expatriés, Rapport*, 13 p.
- MAZZELA Sylvie, (2025), *Sociologie des migrations*, Que sais-je ? Paris, Presses Universitaires de France.
- NAY Olivier, (2017), *Lexique de science politique*, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, Dalloz.
- Organisation Internationale des Employeurs, (2014), *Migrations internationales de la main d'œuvre*, Document de position, The Global Voice of Business, pp. 1- 8.
- Organisation internationale pour les migrations, (2020), *Indicateurs des profils des migrations – La République du Cameroun – Profil 2020*, OIM, Genève, 32 p.
- PAPADEMETRIO D. Demetrios, (1994), « Les effets des migrations internationales sur les pays d'accueil, les pays d'origine et les immigrants », *Politique étrangère*, n°3, pp. 671-688. Disponible à l'adresse [https : doi.org/10.3406/polit.1994.4304](https://doi.org/10.3406/polit.1994.4304).
- ROBERT Jocelyne et al, « Formation et préparation des expatriés : une réponse aux difficultés rencontrées Ou De la nécessité de repenser l'expatriation », *Atlas*, p.1-25.
- THOUARY Emmanuel et LECHEVALLIER Yannick, (2020), *Expatriation et valorisation de l'expertise territoriale à l'étranger*, INSET.
- WIHTHOL de WENDEN Catherine, (2025), « L'immigration, un phénomène de notre temps », *Immigration. Indifférence, indignation, déshumanisation*, Collection Haut et Fort, pp. 15-33.
- WIHTHOL de WENDEN Catherine, (2024), « L'immigration : raisons et déraisons », *Mondialisation, migrations, Europe, Futuribles*, n°460, pp. 5-22.

# **Cahier De La Recherche Africaine**

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE : LETTRES, ARTS ET SCIENCES  
HUMAINES

\*\*\*\*\*

**Université Omar Bongo**



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée

**Scientific Journal Impact Factor (SJIF)**

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>

Impact Factor : 5,338

**Année 4 - N°6 - Jan-2026**

**BP: 17004, Université Omar Bongo  
Libreville (Gabon)**

[revue.cra@revue-cra.com](mailto:revue.cra@revue-cra.com) / [cra.uob@gmail.com](mailto:cra.uob@gmail.com)

[www.revue-cra.com](http://www.revue-cra.com)

ISSN : 2958-5805 (E)  
2958-5813 (P)

Tel : (+241) 077853540 / 066600380 /  
(+33) 0647489781  
[gnkeditons.gab@gmail.com](mailto:gnkeditons.gab@gmail.com)



ISBN : 979-8-24155-548-9



9 798241 555489